

EN SYRIE

Un corps expéditionnaire serait en formation aux Etats-Unis

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Chronique régionale

Le problème des transports

Quant au bombardement du port de Beyrouth par l'aviation britannique, il n'a causé aucun dégât. Le barrage de défense antiaérienne terrestre et maritime s'est révélé extrêmement efficace.

Rome, 13 juin. — Le Journal Italien « Tribuna » annonce qu'un corps expéditionnaire serait, en ce moment, en voie de constitution aux Etats-Unis. Il s'agit, croit-on, d'une division d'infanterie de marine et d'une division spéciale de l'armée de terre.

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Une distribution de pommes de terre nouvelles pour la région de Lille-Roubaix-Tourcoing

Un charcutier vendait de la viande à 139 francs le kilo

Les aménagements entraînés par la construction d'une station de compression de gaz viennent heureusement modifier un vieil aspect du quartier de la Fosse-aux-Chènes, à Roubaix.

Les fausses nouvelles de la radio anglaise

Vichy, 14 juin. — A propos des événements de Syrie, la radio anglaise a annoncé la prise de Dehrez-Rasnor, le général Denton, dans ses communications, ne fait mention d'aucun engagement dans ce secteur. On peut donc considérer que les informations lancées par la radio anglaise en ce qui concerne cette région, sont de fausses nouvelles.

Une note de la préfecture sur les demandes de tickets supplémentaires de ravitaillement

Deux tentatives de cambriolage

NORD Une camionnette transportait des quartiers de viande putréfiée

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

Les opérations se déroulent de façon satisfaisante, estiment les milieux politiques berlinois

Berlin, 13 juin. — Dans les milieux politiques berlinois, on estime que, en égard aux circonstances dans lesquelles les Français ont engagé la défense de la Syrie, la tonne dont les opérations se déroulent, est jusqu'à présent satisfaisante.

Le prix des pommes de terre nouvelles d'origine italienne

Une note de la préfecture sur les demandes de tickets supplémentaires de ravitaillement

NORD Une camionnette transportait des quartiers de viande putréfiée

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

Le gouvernement britannique refuse de donner suite à la note de protestation française

Vichy, 13 juin. — La deuxième note de protestation du gouvernement français, que M. Pétrel, ambassadeur de France à Madrid, a remise à Sir Samuel Hoare, ambassadeur d'Angleterre, est rédigée en termes très évasifs.

Le maréchal Pétain et l'Amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis, se sont entretenus de la situation générale et de l'objet de leur entretien.

Le pétrolier français « Alberta », torpillé par un sous-marin anglais, est parvenu à regagner un port

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

Un appel du général Huntziger à la population syrienne et libanaise

Vichy, 13 juin. — Le général Huntziger, ministre de la guerre, a adressé, au nom du maréchal Pétain, à la population syrienne et libanaise, un appel dans lequel il est dit que « les horreurs d'une injuste guerre déclenchée sous des prétextes faux se sont abattues sur un territoire pour la prospérité duquel la France n'a jamais ménagé ses efforts ».

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

Communiqué officiel italien

Rome, 13 juin. — Le quartier général des forces armées communiques :

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LE NAUFRAGE DE SYLVANE

En même temps, les yeux se posaient sur les ailes, brillantes de larmes contenues et lumineuses de tous les sentiments qu'elle n'exprimait pas.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur

LES JUIFS sont désormais dotés d'un véritable statut juridique

Paris, 13 juin. — De nouvelles mesures viennent d'être prises concernant les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français; une deuxième précise et met au point les dispositions du 3 octobre 1940, donnant ainsi aux Juifs un véritable statut juridique.

Les examens d'instruction religieuse du diocèse de Lille

Mariage

Mariage

Mort de M. Paul Littaye, chevalier de la Légion d'honneur